



NATION
huronne-wendat

Wendake, le 23 juin 2020

- AVIS À LA POPULATION -

Permis de construction

Le permis de construction est un document administratif qui permet de valider si le projet de construction ou de rénovation respecte le règlement de zonage en vigueur. Il assure également le développement harmonieux et cohérent de la communauté. De plus, la délivrance des permis est un moyen efficace qui permet de vérifier ce qui se fait en matière d'aménagement sur le territoire.

Le *Règlement administratif régissant l'autorisation et l'exécution des travaux de construction* (Règlement # 1995-04) et le *Règlement administratif de zonage* sont disponibles au www.wendake.ca

Travaux qui nécessitent un permis de construction

L'installation de toute affiche

La réalisation de travaux d'aménagement paysager de plus de 1000 \$

Le pavage d'entrée en asphalte, bloc de béton ou autre

L'installation ou la construction de balcons, galeries, patios et marquises

L'installation ou la construction de clôtures ou de haies

L'installation ou la construction de cabanons, garages, abris et appentis

L'installation ou la construction de spas et piscines

Travaux qui augmentent ou diminuent la superficie du bâtiment

L'abattage d'un arbre

Travaux qui ne nécessitent pas de permis de construction

Les travaux de réparation d'ouvertures (fenêtres et portes)

Les changements de revêtements extérieurs

Le remplacement des matériaux de revêtements de toitures

Les travaux d'entretien et rénovation d'intérieur

Les menus travaux de moins de 2500\$ et ne modifiant pas les dimensions extérieures d'un bâtiment

Comment faire une demande

Une demande doit être faite en utilisant le formulaire de demande de permis de construction et envoyer à :

Stéphane Sioui
255, place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
ou
stephane.siou@cnhw.qc.ca

Toute demande doit être accompagnée d'un plan détaillé des travaux projetés.

Votre demande sera analysée pour valider si tout est conforme à la réglementation. Le permis sera remis dans un délai de trente (30) jours. Dans le cas contraire, des corrections ou des documents supplémentaires pour les travaux pourraient être exigés.

Délai de délivrance

Le permis sera remis dans les trente (30) jours suivant la réception de tous les documents demandés.

Affichage du permis

Le permis doit être affiché durant la durée des travaux prévue au permis dans un endroit en vue sur le terrain ou le bâtiment.

Durée du permis

Le permis de construction est valide pour une période d'un an à compter de sa date d'émission.

À défaut d'exécuter tous les travaux avant l'échéance, le permis devient nul et les travaux doivent faire l'objet d'une nouvelle demande de permis.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Jean-Philippe Vincent



Directeur
Gestion des immeubles, Infrastructures et Projets majeurs



NATION
huronne-wendat

FORMULAIRE

Demande de permis de construction

Procédure :

- Remplir le formulaire.
- Joindre les documents requis en support à la demande (voir page suivante).
- Fournir un descriptif détaillé des travaux à effectuer.

Noter qu'un délai maximum de 30 jours est prévu au Règlement de demande de permis.

DEMANDEUR (Propriétaire du bâtiment)

Nom : _____ Téléphone : _____
Adresse : _____ Code postal : _____

LOCALISATION DES TRAVAUX

Adresse _____ No lot : _____

TYPE DE PERMIS

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Construction nouveau bâtiment | <input type="checkbox"/> Agrandissement du bâtiment existant |
| <input type="checkbox"/> Transformation du bâtiment (Rénovation) | <input type="checkbox"/> Garage |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire (Cabanon / Abri / Annexe) | <input type="checkbox"/> Balcon / galerie |
| <input type="checkbox"/> Piscine et spa | <input type="checkbox"/> Clôture/ haies |
| <input type="checkbox"/> Aménagement paysager | <input type="checkbox"/> Enseigne / affiche commerciale |
| <input type="checkbox"/> Démolition | <input type="checkbox"/> Abattage d'arbre |

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Vous devez fournir les documents listés selon le type de permis demandé et les détails indiqués d'un * doivent être précisés dans la description des travaux à la première page.

Construction nouveau bâtiment	Agrandissement du bâtiment existant
Plan de construction	Plan de construction
Projet de plan d'implantation	Projet de plan d'implantation (si requis)
Transformation du bâtiment (rénovation)	Garage
Croquis de plan d'implantation	Plan de construction
Plan des élévations	Croquis de plan d'implantation
Dimensions*	Dimensions*
Bâtiment accessoire (cabanon, annexe, abri)	Balcon / galerie
Croquis de plan d'implantation	Croquis du projet
Plan des élévations	Dimensions*
Dimensions*	
Piscine et spa	Clôture / haies
Croquis d'implantation	Croquis d'implantation
Dimensions et profondeur*	Hauteur*
Type de piscine (hors terre ou creusée)*	Type de clôture*
Détails de la clôture*(obligatoire avec une piscine)	
Aménagement paysager	Enseigne / affiche commercial
Croquis de plan d'implantation	Plan de l'enseigne
Type de végétaux utilisés*	Dimensions et hauteurs*
	Emplacement sur certificat de localisation
Démolition	Abattage d'arbre
Démolition partielle : croquis de plan d'implantation	Raison*
Raison*	Identification des arbres sur plan d'implantation